Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

aix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50 Un an . . . 50.>>

Nord, Pas de Calais, Somme, Aisne, La France et l'Etranger, les frais de poste

Le prix des Abonnements est payable avence. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Les abennementset les annonces pour le Journa

A Roubaix, aux bureaux du jeurnal.

A Tourcoing, rue National 18

de la Gare et aux bureaux du Mémorial, 61: Place, (entrée paf les debris Saint-Etienne).

A Armentières, rue de lalle.

A Parts, aux burezur de l'Agence Haves, plac a Bourse, \$, on rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 17 JANVIER 1883

LE MANIFESTE

Nous avons publié hier le texte complet du manifeste que le prince Napoléon a fait afficher sur tous les murs de Paris.

Pour bien apprécier ce document, il importe de le diviser en deux parties : la première, purement historique, dans laquelle le prince constate l'état de la malgré ses bruyantes affirmations, le France en 1883; la deuxième dans laquelle gouvernement a conscience de son impoil pose - malgré ses dénégations dans pularité et du mépris dont il est l'objet. des conversations particulières — sa candidature à la succession de Napoléon Ier et de Napoléon III.

La première partie està peu près irréprochable. Quelques réserves doivent être formulées sur l'origine des souffrances de notre commerce et de notre industrie, mais il est exact que « la nation est dégoutée, . que « le pouvoir executi f est affaibli, incapable et impuis sant ». que nous n'avons pas « une république reparatrice et réformatrice. > que · l'armée est livrée à l'outrecuidance d'hommes incompétents, » « que la magistrature est menacée dans le principe de son indépendance, » que « nos finances sont dilapidées, » que « l'étude des questions sociales est dédaignée, » que « notre politique étrangère est lâche et inepte, , que « la religion, attaquée par un athéisme persécuteur, n'est pas proté-

Tout cela est exact, monseigneur ! Mais en traçant avec une aussi grande force et une aussi saisissante vérité le tableau de notre abaissement, c'est votre acte d'accusation que vous avez dressé. Car,ne l'oubliez pas, vous avez étéle com plice de ceux qui gouvernent aujourd'hui. Vous étiez des 863 au lendemain du 16 mai, et on vous a vu, vous, prince du sang, qui voulez aujourd'hui devenir Empereur, poser votre candidature en Corse, patronné par M. Gambetta, contre un candidat impérialiste!

Et lorsque vous parlez de « protéger la religion attaquee par un athéisme persécuteur, » la religion qui est, dites vous, e le grand intérêt de toute société civilisée, votre passé se dresse devant tous les yeux; il vous accuse, il vous

Qu'avez-vous fait pour la religion? En 1849, vous siègez à l'extrême gau che de l'Assemblée législative;

En 1865, vous prononcez ce fameux discours sur le pouvoir temporel, qui vous vaut un exil déguisé en Cerse;

En 1877, vous attribuez tous nos désastres à l'influence du clergé dans la direc tion de la politique extérieure de la France;

Au mois de juin de la même année, vous signez la protestation des 368, con-tre le cabinet de Broglie et la politique conservatrice du Maréchal.

Le Prince Impérial meurt, vous gar-dez le silence, et toute la fraction catholique et conservatrice de votre propre parti, vous frappe d'anathème;

En 1880, vous apparaissez de nouveau: vous écrivez une lettre, rendue publique, pour approuver la légalité et l'opportunité des décrets contre les congre

gations religieuses! Et votre histoire sera complète lors que j'aurais dit que vous avez eu le triste honneur d'inventer, avec Sainte Beuve, les diners gras du Vendredi Saint,afin de jeter un défi à la France qui

croit, à la France qui prie! Révolutionnaire, vous êtes par votre passé, révolutionnaire vous resterez pour la France qui ne veut plus des révo-

lutionnaires! Votre manifeste n'a eu qu'un simple succès de curiosité. Vous l'avez écrit en collaboration de quelques amis fidèle et intéressés, qui vous persuadent que la France vous appelle de tous ses vœux. alors que vous n'avez pas d'adversaires plus implacables que l'immense majo-rité du parti impérialiste!

Une légitime impopularité s'attache à votre personne. Et pour sortir de l'effroyable situation dans laquelle elle se

Depuis la disparition de M. Gambetta, nne qui n'ont jamais trahi cette religion, que polemique des pins, vives e'stait engagée entre la Gazette de France, le Gaulosi, le Onstitution-rèt de toufe société ci vilisée , mais que vous avez calomniée pendant soixante ans ; que vous ne défendez que dans un but facile à saisir, et trop intéressé pour qu'on puisse faire grand fond sur vos déclarations hypocrites.

Ce manifeste du Prince Napoléon, serait passé inaperçu sans la maladresse du gouvernement. Il n'aurait pas fait plus de bruit que le commun des professions de foi électorales, si la préfect prince à grand renfort d'agents et de magistrats.

Avant trois jours, tout ce bruit sera cielle, et des Chamber de voir de son moit profond sentiment d'indifférence.

Avant trois jours, tout ce bruit sera cielle, et des Chamber son profond sentiment d'indifférence.

Avant trois jours, tout ce bruit sera cielle, et des Chamber son profond sentiment d'indifférence.

Avant trois jours, tout ce bruit sera cielle, et des Chambers, prouve bien que, malgré ses bruyantes affirmations, le prince qu'in acte salutaire se calmé. Mais l'èmotion des sphères officiel et ne failt son volontariat qu'in profond sentiment d'indifférence.

Avant trois jours, tout ce bruit sera cielle, et des Chambers, prouve bien que, malgré ses bruyantes affirmations, le prince de cette a Calmé. Mais l'èmotion des sphères officiel et ne ment emps, de de produit qui le son mutique a un journal de Paris une inverse de cette situation, le prince Najosion était son page de produit de son mutique à un journal de Paris une inverse de la Chamber de la Ch

cielles, et des Chambres. prouve bien que, Paris. PIEBER SALVAT.

LA LOI DE PROSCRIPTION

M. Floquet a proposé hier une loi proscription, « déclarant le territoire de la France, de l'Algérie et des colonies françaises interdit à tous les membres des familles qui ont régné en France. La Chambre a voté l'urgence par 328 voix

contre 112. ll a suffi d'un simple manifeste sans por tée, pour affoler 328 députés, et leur faire voter une mesure attentatoire à la liberté individuelle, frappant toute une catégorie de citoyens qui n'ont commis aucun délit polì

tique ou de droit commun. L'implacable logique sult son cours. Les hommes qui ont amnistié les communards, expulsent les princes; c'est dans l'ordre Quel crime leur reprochez-vous? - Au

Vous faites de l'arbitraire; vous édictez en vertu de votre autorité souveraine, une loi contraire à la morale, à l'honnêteté, au droit des gens; vous accomplissez un coup d'Etat parlementaire; mais, prenez garde, c'est un des vôtres qui a écrit que « l'in-surrection était le plus saint des devoirs; » et, si vous allez jusqu'au bout, vous pour riez bien préparer un mouvement de réac tion, dont la violence serait en raison di recte de vos crimes et de votre mépris de

Et M. Floquet estle promoteur de cette proposition criminelle et déshonorante les murs.

pour la représentation nationale !

La premie du premie du premie

C'est M. Floquet, entré dans la vie politique à la faveur d'une grossière impertinence et qui vient de forcer les portes du Palais Bourbonaidé par la candidature officielle la plus éhontée !

Mais, ou était-il, M. Floquet, pendant a guerra?

Pas devant l'ennemi ! Vous vous êtes refugié, loin du danger dansun emploi civil, tandis queles princes, que vous voulez expulser, se cachaient sous des noms d'emprunt, et se battaient obscurément pour la France.

Avez-vous donc oublié que l'un des agents les plus actifs, les plus énergiques, les plus intelligents, les plus compétents de notre réorganisation militaire, a été le duc d'Aumale, soit comme commandant du 7º corps d'armée, soit comme inspecteur général de l'infanterie?

Ne savez-vous pas que leduc de Chartres est colonel d'un régiment de cavalerie? Vous avez voulu, imiter hier,la Convention nationale, voter des proscriptions en

L'ARRESTATION DU PRINCE NAPOLÉON

Une vive émotion s'est produite dans Pari : Une vive émotion s'est préduite dans Paris bier matin, quand on a aperçu sur les murs des placards de toute couleur portant la signature de Népoléon et contenant un manifeste du prince Jérôme. On a eru tout d'abord à une mystification, mais en a dù bientôt se rendre à

'évidence.
Le sarprise a été d'autant plus grande dans le parti honapartiste, qu'on prétait depuis quelques thmps d'une façon très sérieuse, au prince l'érôme, l'intention d'abdiquer en faveur de son fils viètor, quand ceiui-ci aurait terminé son volomèriat.
Cetté rentrée bruyante du prince Napoléon

Cetté rentrée bruyagte du prince Napoléon pur la soène politique détonnait en outre singu-lièrement sur ses habitudes ordinaires. Que s'était ii donc passé?

Pourquoi le Prince a parlé

Longtemps déjà avant la mort de M. Gar ues intimes seniement étaient au courant

Les Origines du Manifeste

On dit que le manifeste du prince Napoléon était fait depuis deux mois ; que sur les lustances du roi d Italie, son beau-frère, le prince en avait retardé la publication ; que, le roi Humbert ayant vivement insisté auprès de luj pour qu'il abdiquât en faveur de son fils le prince Victor, le prioce avait sérieusement été derenté et avait à nen près promis de la faire. branlé et avait à pen près promis de le faire, mais que, son fils falsant son volontarist, li ne jugeait pas prudent de lui faire jouer le rôle de prétendanl, avant qu'il eût terminé son service; que jusqu'à cette époque, c'est-à dire encore pendant dix mois environ, il continnerait de nager entre deux eaux ; mais que la mort de M. Gam-beita et le mouvement qui s'est produit ensuite contre la République, lui auralt fait dire : «Mais année i » et alors, pour ne pas se laisser devan-cer par. un autre prince, il aurait lancé sen ma nifeste i jamais ia France n'attendra encore près d'un

Le Gouvernement et le Manifeste Hier matin, à neuf heures, les ministres se réunissatent extraordinairement. Deux membres du cabinet insistaient fortement pour une arres

du cabinet insistaient fortement pour une arres
tation immédiate.

Mais leur avis ne prévalut pas.
Arrêter le prince Napoléon, c'était le mettre
sur nu piédesfal, et on rappeiait l'arrestation
du même prince sons le gouvernement de M.
Tblers, arrestation qui fut considérée comme
une groisse faute.

Mais, dans l'aprés-midi, le gouvernement
changea d'avis.

D'une part, l'émotion était vive à la Chambre,
et l'on annonçait une loterpellation de MM.
Floquet et Rouvier, qui faisait peur an cabinet.
En même temps, des dépêches de Paris et
de la province signalaient l'émotion considérable produite par l'affichage simuitane du
manifeste.

priet.

M. Domergue, secrétaire d'ordre, venait de faire évellier M. Camescasse, qui était entré dans une fureur blene.

Cela se compreod. La police ignerait tout.

On n'est pas impunément surpris par une nouvelle de cette sorte, alors qu'en double qualité de député et de préfet de police on a charge de République, et quand, en outre, — c'est le cas de M. Camescasse, — on possède un tempérament d'une violence extraordinaire, on conrt grand danger de succomber à une attaque d'apoplexie foudroyante.

grand danger de succomber à une attaque d'apoplexie foudroyante.
En dir minutes, tous les chefs de services poitiques, MM. Puybareau, Gauthier de Noyelles, etc., etc., étalent mandés, et le préfet leur aiministrait, en mettant ses chaussettes, ie gaiop le plus épouvantable.
Et quelles excuses invoquer?
Il fallut courir au domicile des agents non encore arrivés; on en envoya dans toutes les directions et on consulta dossiers, notes, etc., mais il était trop tard.
Las de s'arracher des chexeux, et son entourage affolé au gré de ses désirs, le chef supérieur de la police monta en voiture, et se fit conduire à l'Elysée.
Il paraît que là ses subo: donnés furent vengès, car le dauphin, M. Wilson, en assa à l'égard

tion nationale, voter des proscriptions en masse; mais vous n'avez pas l'énergie du crimé, comme vos ancètres ; vous en avez tout au plus l'impuissant désir l

Vous n'effrayez personne; vous étes trop ridicules; et votre excuse, c'est la peur!

Pierre Salvat.

11 paraît que là ses subo-donnés furent vengés, car le dauphin, M. Wilson, en usa i 'égard du préfet, comme le préfet en avait usé à leur égard.

«— Comment l' à Paris, sous votre œil soidisant vigilant, dans nne imprimerie à clairevole, au milieu de la foule, on imprime des milier d'affiches, et vous n'en savez rien ?

- Os collectes affiches un per pariout et vous . On colie ces affiches un pen partout, et vous stez baba en vous en apercevaot après tout

> »Et ces affiches portent en grosses iettres un manifeste capable d'achever papa et de tuer la République, et vous n'êtes pas averti de ce qui

se prépare ?... >
Sur ee thème, il y avait iong à dire ; M. Wiison n's pas épargné les reproches, et, pour un pen, le pauvre Camescasse était incuipé de compiliétie. Le préfel, tout marri, s'est retiré et on jui s Le préfel, tout marri, s'est retiré et on iul a transmis nitérfeurement les ordres qu'il a laif exécuter par le commissaire Clément, cet habitué de toutes les besognes, dont le zéle né se définient jamais, et duque lon dit, à la Préceture de police, que lorsqu'un préfet a besoin d'un instrument aveugle, il le fait appeler.

Ce n'était hier, à toua les degrés de la police decutte, que gémissements et grincements de dents.

deculte, que gémissements et grincements de dents. Dans la soirée, en chuchotait de bureau en buréau, que la démission de M. Camescasse était acceptée par tout le monde... excepté par lui.

L'arrestation racontée par un témoin oculaire

Vers deux heures, nous apprenons que le prin-le Napoléon va être arrêté. Nous sautons en voitnre et nous arrivons

— Montons dans mes appartements, (dit le prince.

— Mais je ne puls pas, répondit M. Clément.
— Si, si, fit aussitôt le procureur de la Répubilque, qui s'était tenu jusque-ià à 'écart.
Le prince, suivi de toute cette meute judiciaire, renira chez iui.

Son premier soin fut de demander à un valet de chambre son cordon de grand'eroix de la Légion d'honneur, dignité qui lui confère le droit de passer devaut une juridiction spéciale.
— Avouez-vous, monseigoeur, demanda alors le juge d'instruction, être l'auteur de ce manifesie, qui a pour objet de renverser le gouvernement.

faute. Jobéis à mes chefs.

On se sonvient que c'est le même commissaire
M. Clément, qui a arrété le prince Napoléon et la princesse Clottide, en octobre 1872, au château de Millemont (Scinc-et-Oise).

Pendant ce temps, Son Altesse communique à quelques intimes le texte du mandat décerné

contre Eile.

A 3 heures 20, le prince Napoléon monte dans une volture de remise, accompagné du commissaire de police Clément.

Déjà, la nouvelle s'est répandue dans le quartier, les trottoirs sont pleins de monde, les fenètres garnles de têtes.

Au moment où la volture s'ébranie, on se découver.

ouvre. a Adieu, adien, messieurs. » dit le prince Vapoléon à ses amis, massès sur le trottoir. Il s'en est fallu de très peu qu'on ne criât

manifeste.

A la Préfecture de police

La feadre tombant sur la caserne de la Clié
ett moins épouvanté la Préfecture, j'entends le
haut personnel, que la nouveile qui est arrivée
de la présence des fameuses affiches sur tous
les murs.

La première dépèche télégrapbique, émanée
du premier arrondissement, a été apportée à
M. Caubet, qui, deml-vêtn, est accouru chez le
prefet.

I s'en est fallu de très peu qu'on ne criât
vive Napoléon l
Nous voyons là M. Brunet, l'aide de camp du
prince, qui a demandé à l'accompagner en prientente, qui lui a été refusée du resie. MM. Boinvillers, ancien
conseiller d'Etat ; M. A. Blanc, ancien sous-préfet; Lenglé, ancien député; Abbatucci, Th.
Gauthler, secrétaire de M. Rouber. Pas d'autre
journaliste que nous.

Nous retournons à la Chambre ; on s'étonf-le dans les couloirs ; l'èmotion est à son com-

Les propos les plus divers circulent ; les avis

Les propos les plus divers circulent; les avis sont fort partagés. —C'est bien fait. — C'est absurde. — Puisqu'on arrête les anarchistes, pourquoi n'arrêterait on pas le prince Napoléon? — Vous entendez joilment la liberté, dit un de nos confrères républicains à M. Clovis Hu-

gues.

— La république d'abord, la liberté ensuite, répond le député de Marseille, emporté par sa fougue méridionale.

Le not est très commenté. Et il méritait de l'Atra il

a Mais il y a done da partisme et une autre à la royauté! > section lis effarés.

M. Fiequet cherche à les rassurer en leur an inonçant qu'il va monter à la tribune et déposer d'urgence un projet de loi ainsi conçu :

a Article ler — Le territoire de la France, de l'Algèrie et des colonies est interdit à lous les membres des familles qui ont régné en France >

France >

En attendant, le prince Napoléon a été conduit au Dépot; il est sous le coup de l'article son duit au Dépot; il est sous le coup de l'article son duit au Dépot; il est sous le coup de l'article son duit au Dépot; il est sous le coup de l'article son duit au Dépot; il est sous le coup de l'article son duit au Dépot; il est sous le coup de l'article son duit au Dépot; il est sous le coup de l'article son duit au Dépot; il est sous le coup de l'article son duit au Dépot; il est sous le coup de l'article son duit au Dépot; il est sous le coup de l'article son duit au Dépot; il est sous le coup de l'article les autres se prononçant eu sens contraire.

La Grande Imprimerie et la maison Renier on tété l'objet d'une surveillance étroite durant tout le ajournée. Rne du Croissant et place des victoires, des gardiens de la paux sont demeurant le son préput de ce sagents au prince Victor, a Oriéans. Naturellement, cette nouvelle a produit une grande sensation dans le chéf-fieu du Loiret et surtout dans la garnison.

Le prince Louis, qui est à Paris chez son prépare de l'article le mouvelle d'exemplaires du manil'article ler — Le territoire de la prance, de l'article den l'Algèrie et des coincis est interdit d'us en vent dans le chét-fieu du Loiret et surtout dans la gent son.

Le prince Louis, qui est à Paris chez son prèle mouvelle du fair le titre dans le chét informé de vive voix des évène contraire. En attendant, le prince Napoléon a été conduit au Dépôt; il est sous le coup de l'article 87 du Code pénal et de la loi de juillet 1881 snr la presse, qui porte que quiconque par des écrits ou des paroles, se sera livré à des tentatives contre la sôreté de l'Etat, sera passible d'une peine pouvant varier de plusieurs années d'emprisdinaement à la peine de mort.

Le gouvernement à prascrit l'ouverture d'une instruction ayant, pour but de démentrer l'anthenticité du manifiste.

Cette anthencité une fois établie, des pourswites aeront, exercées contre l'imprimeur et l'affehent, seus l'inculpation de tentative lossur-rectionnelle.

Au Paleit de Justice

L'émotion a été grande au Palais quand on a appris l'acte accompil par les agents du gouvernement.

On à commenté surtout, parmi les magistrats et les avocats, l'attitude pitense du garde des sceaux et la lourde faute qu'il a commisse en disant que le procureur général avisé, par lui, avait sais le juge d'instruction. Le plus novice des petits employés du ministère de la justice sait que le procureur de la République seul prend cette mesure.

La méjorité avait la conviction que le parquet n'avait agi qu'à la suité d'ordres formels et d'instructions présiese, venues du ministère.

On citait à ce propes, — compse acemple de ce que font les magistrats, dès qu'his agit d'une

Chez le juge d'Instruction

A huit heures du soir, nons nous présentons A mid heate an sort, none nous presentors chez le juge d'instruction.

A notre demande de voir le prince, ce magis trat répond qu'il iui est impossible de répondre ce soir, ni oui, ni non. Il doit en référer, ce maint au mid on sera fixé.

A midl on sera fixé.

Conera de laire substituer au projet Floquet, un projet iui conférant le droit de prendre, lui, gouvernement, tonte mesure qu'il jugera né de l'Etat, et le constituant course la sûreté de l'Etat, et le constituant, pour ainsi dire, en juge de police.

L'impressien est moiss vive au Jockey-Club,

Chez le préfet de police

A la même question : « Peut on voir le prince? M. Camescasse répond : — Cela dépend du juge d'instruction, et non de moi

de moi.

Demain, probablement, le prince sera autorisé à recevoir les personnes désignées par lui Chez le directeur de la Conciergerie

Même demande et voici la réponse :

— Le prince n'est pas au secret. D'après les réglements, il m'est impossible d'introduire qui que ce soit auprès de lui ce soir. Demain, le

le juge d'instruction, être ranche le juge d'instruction, et le juge de le six heures.

Chambal Brunet, très affecté de n'avier de la Motte et Haentjens, deputés, d'intervent auprès du ministre de la justice, pour obtenir de partager sa captivité.

Chambra, s'acquittéred de leur mission, Le mi noi d'ambra, s'acquittéred de leur mission, Le mi noi d'ambra

entouré de tous les egarus que su saturate comporte.

MM. Janvier de la Motte et Haentjens ren-daient hommage, dans les couloirs, à la cour-toisie parfaite de M. le garde des sceaux.

La réponse, en ce qui concerne la demande de M. Brunet, sera connue ce matin.

Comment le prisonnier est installe

Tun lit et des membles ont été apportées de la préfecture de la Seloe.

Les deux fenétres ont été fermés provisoirement avec des planches en bois.

Le prisonnier est gardé par deux gardiens et deux agents de police. Deux sentineiles de la garderépublicaine ont été posées an pied du perron qui communique, par trois marches de la cour intérieure, avec la plèce où est le prince.

Jusqu'à minuit, les lumières sont restées allumées à la Présidence, et tous les famillers de M. Grévy sont reunis au palais.

Le président a, parait-il, gardé un siènce diplomatique, et a évilé de répondre aux nombreuses questions qui lui ont été adressées.

Les Boulevards

Une animation inaccontumée n'a cessé de régner sur les boulevards, depuis la nouvelle de l'arrestation. Dans la sairée

Auteur des manifestes

tements.

Os matin, on remarquait dans les rues un nombre d'agents pins grand que d'babitude.

Les personnes qui sont an conrant de la politique et qui lisaient ce matin ies affiches contenant la proclamation du prince Napoléon, ont remarque que la iettre du 5 ayril étai' signée « Napoléon-Bonaparte-Jérôme » et que le manigeste d'aujourd'hui est signé « Napoléon » C'est, un détail, disaient certaines personnes, qui a sa vaieur.

Les affiches, au nombre de quatre mille, étaient roses, jaunes, blencs, vertes et violiettes. remarqué que la lettre du 5 avril état' signée
« Napoléon-Bonaparte-Jérôme » et que le maniceste d'aujourd'hui est signée « Napoléon » C'est
nn détail, disaient certaines personnes, qui a
sa valeur.

Les affiches, au nombre de quatre mille,
étaient roses, jaunes, blenes, vertes et violettes.

Les placards, sur papler blanc, ont été tirés
au chiffre de quatre-vingt seize mille.

Ce qui porte le tirage total à cent mille.

La Solrée avenue d'Autin

Pius de 5 000 personnes se sont fait inscripa à

R l'Étranger

Berliu, 16 janvier.

Les organes ofdeieux gardent un silence complet; les autres journaux ont l'air de croire à
uz coup de » puffsme ».
Ce soir, la nonvelle ayant été confirmée, il a
blen failu se rendre à l'évidence.

Dans les bureaux de rédaction que je viens de
parconrir, on plaisante ie prince, qui est fort
impopulaire en Allemagne, et on approuve gé
neralement ce quot na appelle lei l'acte de fermeté
du gonvernement français.

Pius de 5,000 personnes se sont fait inscrire à dix heures: le général Fleury, MM. Maurice Richard, Janvier de la Motte, G. Lachaud, Brunet, Darimon, ie duc de Feitre, etc., se sont rénnis chez le prince, avec son secrétaire particulier.

Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Faits divers: On peut traiter à forfait pour les abonne ments d'annonces.

Les abonnements et les annouves sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quanne, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, Lafitt et C., 34, rue Notre-Dame-des-Victoire (place de la Bourse); à Bruxelles, l'Orfice de Publicité.

question politique ou assimilable, en l'absence d'instructions, — le cas de M. Gambetta. Le parquet de Versailles, qui pouvait, à bon droit, instrumenter à l'occasion de l'accident de Villed'Avray, n'est-fi pàs rester coi?

Chacun se mettait en frais pour tronver excuse plausible de l'arrestation ou prétexte à poursuites, et on finissait par se montrer plus savant à cet égard que le pauvre Devès, qui. Les opinions des édonts que la loi d'expussion sera voté à nue grande majorité.

Mais, objecte-t-on, le Sénat ne la votera pais

pas i

Détrompez vous; il le votera sous l'empire

Detrompez-vous; il le votera sous l'empire de la peur.
D'antres affirment que le gouvernement tâchera de faire substituer au projet Floquet, un projet iul conférant le droit de prendre, lul, gouvernement, tonte mesure 'qu'il jugera ne cessaire dans le cas d'attentat contre la sûreté.

nge de police. L'impression est moins vive au Jockey-Club, où le prince Napoiéon a moins d'attaches. Mais on est trés ému du projet d'expulsion en ce qui nuebe les autres princes. A l'Union, on colporte le mot d'un général

très consu:

- Ma foi | le prince Napoléon n'avait pas la prètention d'être un militaire... Il échappe donc à ma competence.

Un deputé, retour du Palais-Bourhon, y rapporte un mot dit par M. Andrieux, dans les couloirs:

— Il n'était que priuce, on en a fait un pré-tendant!

tendant!
Au Petit Club, mème note qu'au Jockey, avec de l'insouclance et de la gaieté en plus.
Un de nos plus grands sportsmen, envisageant avec une grande philosophie ie prejet de loi d'expulsion:
— Entin, disait-il, nous alions donc avoir à Cbantiily des écurles pour le Coashiog Club!

Chez la princesse Mathilde

Toute la soirée, c'est un va-et-vient de visi-teurs, qui viennent la sans souci de l'étiquette, en redlogateou en habit, en cravate blanche,ou

noire.

Noté dans la foule: MM. Bèhic, Raoul Duval.
Cottlo, Janvier de la Motte, les trols frères
Royer, Mme Raimbaud. Mine Espluasse, Alexandre Dumas, le marquis et la marquisè de la
Valette, M. Philis, le baron de Nervo, etc.

La princesse est tout entière a ses préoccupa-tions de famille, et la physionomie générale de la réunion s'en ressent. Chez M. Rouher

Grande affluence aussl. On discute avec vivacilé les textes de loi pour savoir sons quelle argutie peut bien tomber le manifeste du prince Napoléon. Mème roanimité qu'au Cercle impérial, pour reconnaître la haute por ée et surtout l'opportunité de ce document.

Entendu ce mot sur le perron ;

— C'est le cas de rédditer le mot fameux de M. Thiers : « L'Empire est fait! »

& l'Elysée L'on s'y émeut difficulement d'ordinaire, et ii

régner sur les boulevards, depuis la nouvelle de l'arrestation. Dans la spirée, on pouvait voir la circulation rendue difficile de distance eo dis-lance par des groupes commentant vivement les journaux; des veodeurs circulent de tous

Le manifeste du prince Napoléon a été une gardé.

Le manifeste du prince Napoléon a été une gardé.

Il a été composé et imprimé à la Grande Imprimerie, ic, rue du Croissant; on avait fait timbrer le papier avant dans la crainte que l'administration, ayant connaissance du document, refusat le timbre.

A minuit et demi, il sortait des presses et, dès une heure du matin, les afficheurs de la maison Renier, au nombre de seize environ, se répandaient dans Paris, apposant sur les murs l'appei du prince à ses concitoyens.

Les agents, surpris de cette affichage nocturne, prirent connaissance du manifeste et firent leur rapport.

Ordre géneral fut donné, dans tous les arrondissements, d'arrêter les afficheurs et de saisti leur papier.

Quatorze sur seize furent saisis; on ne les

Le not est très commenté. Et il méritait de l'être l

Un tel événement ne ponvait qu'angmeuter encore l'affolement des faibles cervelles de la majorité républicaine, toujours prête à voir des complots partout.

En même temps, l'arrachage des affiches postes complots partout.

En même temps, l'arrachage des affiches postes avec les agents.

En même temps, l'arrachage des affiches postes complots partout.

En même temps, l'arrachage des affiches postes commença, ce qui n'empécha pas qu'an partisme et une autre à la royauté! » s'écrientis effarés.

M. Fiequet cherche à les rassurer en leur antiches s'offaient encore à la curiosité de la l'arrachage de cartes, puis tout est rentré dans le calme.

Les klosques ont été littéralement assiégés avec la atamine réjouis des vendeuses. De minute en minute, un mossieur, un gama une femme déc bambre viennent preudre un numero, et sa sauvent.

Il est probable que les groupes stationneront foit avent dans la nuit.

A Belleville et a Montmarte, des vives que-

cepteur, a été informé de vive voix des évène-ments qui venaient de se passer. M. Levert a télégraphié à la princesse Clotilde.

A l'Etranger

Rome, 16 janvier. Les relations de famille entre le prince Na

coléon et la dynastie italienne imposent une grande réserve aux journaux monarchines. Les radicaux exultent et expriment l'espoir de